

# COMMUNIQUÉ



April 6, 2010  
Volume 15, No. 5

Ontario Teachers' Federation • 1300 Yonge Street • Toronto • Ontario • M4T 1X3 • 416.966.3424 • FAX : 416.966.5450

## PENSION UPDATE

### PENSION NEWS



#### FUNDING STATUS

In January each year, the Ontario Teachers' Pension Plan asks an independent actuary to conduct a valuation of the Plan to measure its financial health. The actuary compares Plan assets, the value of all of the Plan's holdings, to its liabilities, the amount of money that must be set aside now for each pension to be paid to every current member of the Plan—active or retired.

If the assets match the liabilities as defined in the Funding Management Plan (FMP), the Plan is fully funded. If the assets are greater than the liabilities, the Plan has a surplus. If the liabilities are greater than the assets, the Plan has a deficit. The 2009 Annual Report will show a deficiency.

#### INVESTMENT PERFORMANCE

At its annual meeting in April of each year, the Plan reports on how well its investments did in the previous year. The economic crisis of 2008 had a serious impact on Plan returns, but the Plan performed significantly better in 2009 as the recovery began to take hold. However, members must remember that while the gains of 2009 have begun to fill in the void created last year, returning the Plan to its pre-2008 asset level will require several years of positive returns.

#### FILING

By law, the OTPP must file a valuation (the statement of assets and liabilities) with the Financial Services Commission of Ontario once every three years. Since the last filing was January 2009, the next mandatory filing will be in 2012.

As we reported in the September 2009 *Funding Update*, there were no changes in benefits or contribution rates as a result of the 2009 filing. Work continues on two initiatives agreed upon last September.

- OTF and the Government, in co-operation with the Ontario Teachers' Pension Plan, are continuing development of a process to deal with the Plan's recurring funding challenges. We will keep you apprised of their progress.
- The Partners and the Plan have been developing a comprehensive member education resource.

#### IF YOU WISH MORE DETAILED INFORMATION, YOU CAN VISIT THE FOLLOWING WEBSITES:

- For Plan performance and information on its funded status, you'll find the OTPP Annual Report at [www.otpp.com](http://www.otpp.com). You will find a live webcast of the OTPP annual meeting there at 5 p.m. on April 9, 2010, or you can register to attend the AGM in person
- For general information, the member education materials are available at <http://fundingyourpension.com/index.php>
- **OTF communicates news of any changes to the Plan and other information at [www.otffeo.on.ca](http://www.otffeo.on.ca) in the Communiqué section under Pensions or you can contact OTF's Director of Pension and Economic Affairs or your Affiliate Pension Officer.**

# COMMUNIQUÉ



le 6 avril 2010

Volume 15, No. 5

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • 1300, rue Yonge • Toronto • Ontario • M4T 1X3 • 416-966-3424 • Télécopieur : 416-966-5450

## LE POINT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

### NOUVELLES DU RÉGIME DE RETRAITE



#### ÉTAT DE LA CAPITALISATION

Chaque année en janvier, les administratrices et les administrateurs du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario demandent à une actuaire indépendante ou à un actuaire indépendant d'effectuer une évaluation du Régime pour en mesurer la solidité financière. L'actuaire compare l'actif du Régime, c.-à-d., la valeur de tous ses avoirs, et son passif, soit la somme d'argent qu'il faut mettre de côté maintenant pour chaque rente à verser à chaque membre actuel du Régime – actif ou retraité.

Si l'actif correspond au passif défini dans le plan de gestion de la capitalisation (PGC), le Régime est entièrement capitalisé. Si l'actif est supérieur au passif, le Régime a un excédent. Si le passif est supérieur à l'actif, le Régime accuse un déficit. Le rapport annuel de 2009 fera état d'une insuffisance de capitalisation.

#### RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS

À l'assemblée générale annuelle, en avril chaque année, les administratrices et les administrateurs du Régime rendent compte du rendement des investissements au cours de l'année précédente. La crise économique de 2008 a eu d'importantes retombées sur le rendement du Régime, qui s'est toutefois nettement amélioré en 2009 lorsque la reprise a commencé à se raffermir. Cependant, les membres ne doivent pas oublier que, si les gains de 2009 ont commencé à combler l'écart créé l'année dernière, il faudra plusieurs années de rendement positif pour que l'actif du Régime revienne au niveau d'avant 2008.

#### DÉPÔT DE L'ÉVALUATION

Le RREO est tenu par la loi de déposer tous les trois ans une évaluation (état de l'actif et du passif) auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario. Comme la dernière évaluation a été déposée en janvier 2009, le prochain dépôt obligatoire aura lieu en 2012.

Ainsi que nous l'avons signalé dans *Le point sur la capitalisation* en septembre 2009, le dépôt de l'évaluation de 2009 n'a entraîné aucune

modification des rentes ou des taux de cotisation. Les travaux se poursuivent sur deux initiatives dont il a été convenu en septembre dernier.

- La FEO et le gouvernement, en collaboration avec le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, continuent d'élaborer un plan pour résoudre les difficultés récurrentes concernant la capitalisation du Régime. Nous vous tiendrons au courant de la progression des travaux.
- Les partenaires et le Régime ont élaboré une ressource globale d'éducation des membres.

#### SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS PLUS DÉTAILLÉS, VOUS POUVEZ VISITER LES SITES WEB SUIVANTS :

- Pour connaître le rendement du Régime et avoir de l'information sur l'état de la capitalisation, vous pouvez consulter le rapport annuel du RREO, à [www.otpp.com](http://www.otpp.com). Vous pourrez voir à cette adresse une webémission en direct de l'assemblée générale annuelle du RREO le 9 avril 2010, à 17 h, ou vous pouvez vous inscrire pour assister en personne à l'AGA.
- Les documents d'éducation des membres, qui contiennent des renseignements généraux, peuvent être consultés à <http://capitaliservotrerentre.com/index.php>.
- **La FEO communique tout changement au Régime ainsi que d'autres renseignements à [www.otffeo.on.ca](http://www.otffeo.on.ca), dans la section Communiqué, sous Régime de retraite. Vous pouvez également communiquer avec le directeur, Régime de retraite et Affaires économiques, ou avec l'agente ou l'agent de votre filiale qui s'occupe des questions relatives au régime de retraite.**